

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499 rue
Principale, le 29 septembre 2009 à 19h30.**

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Monsieur Richard Vermette
Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Denis Champagne
Siège no 6 Monsieur Eric Lapointe

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire,
monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière,
agit comme secrétaire.

Tel qu'exigé par la loi un avis de convocation fut délivré à chaque élu.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire, monsieur Herman Bolduc, souhaite la bienvenue aux
membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2009-09-264 Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Richard
Vermette et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. TRAVAUX RANG 10 : MACHINERIES/MATÉRIAUX
4. AUTRES ITEMS :
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. CLÔTURE DE LA SESSION

3. TRAVAUX RANG 10 : MACHINERIES / MATÉRIAUX

2009-09-265 Il est proposé par monsieur Richard Vermette, appuyé par monsieur
Luc Poulin et résolu à l'unanimité de retenir les services :

- des pelles mécaniques (grande capacité) de tous les entrepreneurs
de notre localité selon les besoins;

- de la petite pelle mécanique appartenant à monsieur André Buteau ;
- de tous les équipements nécessaires ;

D'autoriser l'achat de concassés pour les travaux de rechargement du rang 10 ;

D'utiliser la route de contournement appartenant à la compagnie Gestion Gynn (Arbre joyeux inc.) au cours des deux prochaines semaines en vertu de l'autorisation de ladite compagnie.

4. AUTRES ITEMS :

Aucun point ne fut ajouté à l'ordre du jour.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

En l'absence d'assistance, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

6. CLÔTURE DE LA SESSION

2009-09-266

Il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité de mettre fin à la séance. Il est 19h55.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.